

Union Amicale des Maires du Calvados

N°12 - Spécial AG UAMC et Congrès AMF 2018

Retour sur l'Assemblée Générale de l'UAMC du 5 Novembre 2018 à Pont-l'Évêque

Plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation pour cette édition 2018 de l'Assemblée Générale de l'Union Amicale des Maires du Calvados à Pont-l'Évêque.

Après les mots d'accueil d'**Yves DESHAYES, Maire de Pont-l'Évêque**, que l'UAMC remercie vivement ainsi que ses services et son équipe municipale pour la qualité et la chaleur de leur accueil ; vous avez pu suivre l'assemblée statutaire de l'Association.

Ensuite, ce fut l'occasion de **fêter les 65 ans de l'UAMC** et de consacrer un moment tout particulier à **Ambroise DUPONT, Président d'Honneur** de l'Amicale, afin de le remercier pour les 32 ans qu'il a dédié à la présidence de l'UAMC.



Aussi, cette année et pour la première fois, **une table ronde** a été organisée sur le thème « **Remettre la mairie au centre du village** » et animée par Jean DUMONTEIL, journaliste spécialisé de la sphère territoriale avec pour **invité d'honneur François BAROIN, Président de l'AMF**.

Les thèmes abordés furent :

- * Le rapport des maires aux intercommunalités
- * La mairie face à l'évolution des pratiques numériques
- * La commune dynamique et sachant évoluer : la commune nouvelle



Enfin, les débats de la matinée furent conclus par l'intervention de **Monsieur Laurent FISCUS, Préfet du Calvados**.



Suite à l'Assemblée, élus, administrateurs de l'UAMC et personnalités ont assisté à la remise des « **Trophées pour l'investissement local** », en partenariat avec la FRTP et la Région. Ont été récompensés dans les catégories suivantes :



- ◇ Communes de - 500 habitants : **Louis QUIRIÉ, Maire de Placy** ;
- ◇ Communes de 500 à 5000 habitants : **Daniel SIMEON, Maire de Saint-Martin-des-Entrées** ;
- ◇ Communes de + de 5000 habitants : **Éric MACÉ, Maire de Falaise** ;
- ◇ Prix spécial du jury : **Régis CROTEAU, Maire de Saint-Sylvain**.

La matinée fut clôturée par un **apéritif Normand, offert par la ville de Pont-l'Évêque en partenariat avec Calvados expérience et suivie du traditionnel déjeuner**. Ceux qui le souhaitaient ont ensuite pu faire la visite de « **Calvados expérience** ».

L'UAMC tient enfin à remercier tous les intervenants de cette journée, les équipes techniques, et ses partenaires, à savoir : la Caisse d'Épargne, le CAUE, le CDG14, le Conseil départemental du Calvados, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la DGFIP, Enedis, la FRTP, Groupama, La Poste, Orange, la Safer, le SDEC-Énergie et l'UGAP.

Les discours prononcés, les photos de la journée et les documents remis dans les dossiers des participants sont disponibles sur notre site internet www.uamc.fr.

**Albums photos AG empruntés**

Lors de cette matinée, **Les albums photos des AG** de l'UAMC de 2014 à 2017 ont été mis à votre disposition. Deux d'entre eux : **les albums des AG 2014 et 2016 ont été malencontreusement emportés**. Chaque édition étant unique, **l'UAMC en appelle à votre bienveillance et à contacter le secrétariat de l'association afin que ces albums retrouvent leur place** et puissent continuer d'être consultés par les élus adhérents les années à venir.



101^{ème} Congrès de l'AMF

Le 101^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France s'est déroulé **du 20 au 22 novembre 2018 à Paris**.

« **Servir le citoyen et agir pour la République** » était le thème de cette édition. Quatre débats se sont tenus dans le grand auditorium :

- * *L'intercommunalité au service des communes*
- * *Décentralisation, déclin ou audace ? Inégalités d'accès aux services essentiels de proximité : quels constats, quels leviers ?*
Avec la participation d'Olivier PAZ, Président de l'UAMC
- * *Finances locales : la libre administration étouffée ?*



Résolution générale du 101^{ème} Congrès

La résolution générale du 101^{ème} Congrès des maires constitue un « document solennel » qui met l'accent sur le manque de considération à l'égard des maires, des élus et des territoires. Il s'agit d'un **appel au dialogue** lancé à l'Etat par des élus en situation de souffrance dans l'exercice de leurs fonctions.

Elle insiste sur l'importance du rôle des collectivités locales dans la réussite de la mise en œuvre des politiques publiques nationales. Dans cette perspective, l'AMF revendique la **bonne application du principe constitutionnel de libre administration** des collectivités, refusant ainsi une mise sous tutelle financière.

De même, la résolution défend le principe **d'égalité et d'équilibre entre les territoires**, ébranlé par la « fermeture de nombreux services de proximité », via le slogan « **#TerritoiresUnis** », qui regroupe l'AMF, mais également l'Assemblée des Départements de France (ADF) et celle des Régions de France (ARF).

L'AMF dénonce des promesses non tenues, et des décisions étatiques concernant les collectivités prises de manière unilatérale, sans concertation réelle avec les principales intéressées. Afin d'ouvrir une « véritable négociation », l'association formule des propositions comme **l'élaboration d'une loi de finances des collectivités, la création d'un fonds de lissage** financé par l'Etat, **en faveur des communes dont les dotations ont gravement baissé**, un meilleur **accompagnement des territoires ruraux**, ou encore **l'accélération de l'aménagement numérique** des territoires.

La résolution, qui souligne l'inquiétude des élus locaux face à une remise en cause constante de la décentralisation, s'achève sur sept sujets ayant vocation à ouvrir des négociations avec l'Etat, comme celui de **l'inscription dans la Constitution de la « place particulière de la commune »**, la **compensation intégrale et pérenne de la suppression de la taxe d'habitation**, la révision du plafonnement de l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 %, ou encore « **l'arrêt de tout transfert obligatoire de compétences** ».

Vous retrouverez la résolution générale sur notre site internet.

#MaCommuneJyTiens

Le slogan **#MaCommuneJytiens** a été lancé lors du Congrès par l'AMF, et constitue le début d'une **campagne de communication nationale** qui se déroulera en deux phases. L'objectif est de **mobiliser les élus locaux**, mais aussi les **citoyens**, pour qu'ils défendent l'échelon local. La campagne s'appuie tant sur l'aspect pratique au quotidien des services communaux, que sur l'attachement des citoyens à leur localité. **Mobiliser et rassembler** sont les maîtres mots de cette démarche, à l'heure où les politiques nationales tendent à diviser les collectivités.



Pour faire vivre cette campagne, rendez-vous sur www.amf.asso.fr.

UAMC Union Amicale des Maires du Calvados

FLASH N°12 - Spécial Congrès 2018

Directeur de la publication :
Olivier PAZ
Siège social : Hôtel de Ville de
Caen 14027 Caen cedex
Adresse : 4 Bis Avenue du Canada
14000 Caen
Tél. : 02 31 15 55 10
Fax : 02 31 15 55 15
Email : contact@uamc.fr
Site internet : www.uamc.fr
Impression : Conseil Départemental du Calvados
Dépôt légal : ISSN 2115-4341
Crédits photos : UAMC et AMF